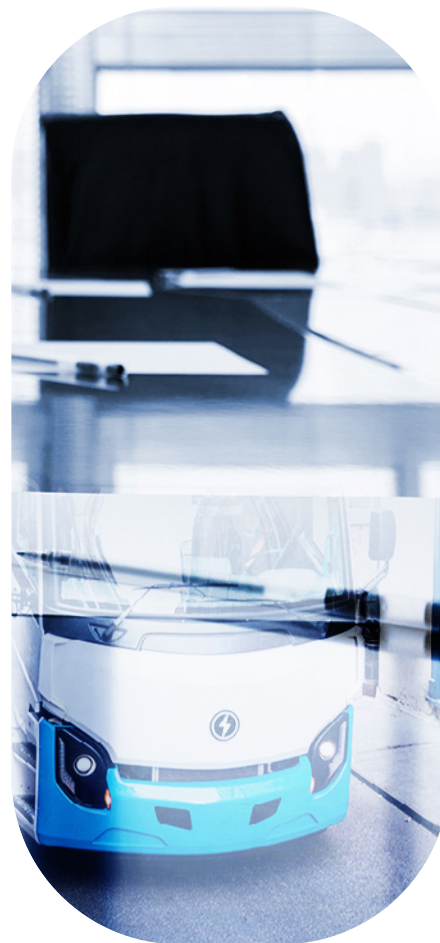
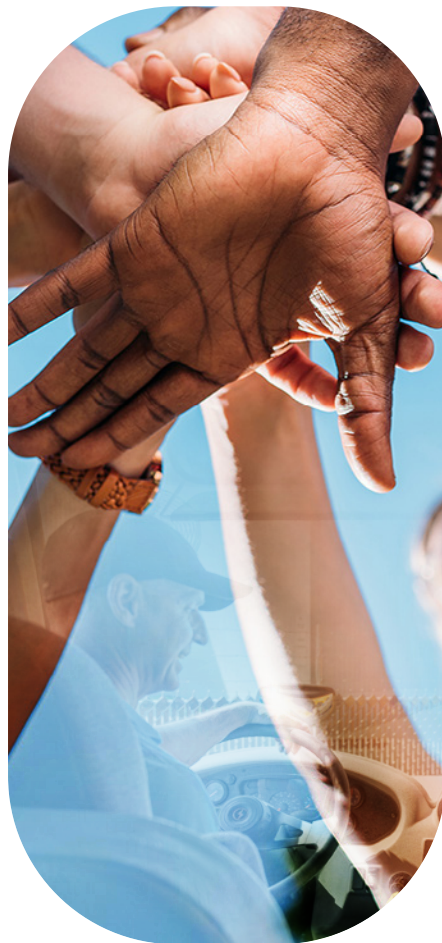


LION ÉLECTRIQUE



Rapport **environnemental, social** et de **gouvernance** 2022

Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT-FONDATEUR..	3	GOVERNANCE.....	15
Stratégie ESG	4	Composition et compétences du conseil d'administration	16
ENVIRONNEMENT	5	ESG et gestion des risques	17
Émissions de GES	6	ANNEXES	18
Gestion des déchets et du recyclage	10	Index des normes	19
SOCIAL.....	11	Mise en garde concernant les déclarations prospectives	21
Employés	12		
Santé et sécurité	14		

Portée du rapport

Le présent document constitue le deuxième rapport (le «rapport») sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance («ESG») de La Compagnie Électrique Lion («Lion» ou la «Société») (NYSE: LEV, TSX : LEV). Sauf indication contraire ou si le contexte ne s'y prête pas, il présente les activités ESG de la Société pour l'année civile 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022); toutes les informations sont fournies en date de la publication du rapport. Il englobe toutes les activités de Lion pour la période visée. Les termes «Lion», «nous», «notre», «nos», la «Société» et autres termes semblables signifient le groupe formé par La Compagnie Électrique Lion et ses filiales.

Référentiels

Le présent document contient des informations recommandées par le Sustainability Accounting Standards Board («SASB»), dans ses normes *Machines et produits industriels et Automobiles*.

Vérification externe

Les données sur les émissions de gaz à effet de serre («GES») d'origine opérationnelle ont été quantifiées en collaboration avec Quinn+Partners au moyen de la norme du Protocole des GES destinée à l'entreprise, et ce, dans le respect de la norme ISO 14064-2 : 2019 (Gaz à effet de serre – Partie 2 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des projets, pour la quantification, la surveillance et la rédaction de rapports sur les réductions d'émissions ou les accroissements de suppressions des gaz à effet de serre). Le calcul des émissions de GES évitées de Lion en 2022 a été effectué en collaboration avec Tetra Tech. Ces données n'ont pas été vérifiées de manière indépendante.

Contactez-nous

Nous sommes ouverts aux commentaires sur notre rapport et nos initiatives. Communiquez avec nous par téléphone au **450-432-5466** ou par courriel à l'adresse ir.lion@thelionelectric.com.



Mot du

Président-fondateur

La décarbonation du secteur des transports est essentielle à un virage vers une économie à faibles émissions de carbone. Ainsi, en Amérique du Nord, la mise en place de politiques publiques accélère l'adoption des véhicules zéro émission («VZÉ») que ce soit par des lois et des réglementations axées sur la lutte aux changements climatiques ou encore par l'octroi d'incitatifs financiers à l'achat d'autobus scolaires et de camions électriques. Ces engagements sont extrêmement porteurs pour Lion, tant au Canada qu'aux États-Unis.

Lion Électrique est un fabricant établi de VZÉ au Canada et aux États-Unis avec plus de 1 400 véhicules sur la route, qui ont parcouru plus de 22 millions de kilomètres. La Société compte environ 1 450 employés. Nos camions urbains entièrement électriques sont des solutions de recharge zéro émission viables aux poids lourds qui polluent l'air des villes en raison de leurs arrêts fréquents dans les zones congestionnées et densément peuplées. Nos autobus scolaires électriques, quant à eux, transportent avec fiabilité la plus jeune génération sans l'exposer aux gaz d'échappement nocifs d'un moteur tournant au ralenti. Autrement dit, tous les véhicules que nous vendons actuellement sont des solutions fiables et éprouvées qui contribuent à préparer un avenir zéro émission.



Mot du
Président-fondateur

Chez Lion, nous ouvrons la voie vers la carboneutralité et encourageons les autres à nous suivre. Partie prenante de la solution, nous sommes toujours prêts à en faire davantage en faveur de l'environnement et espérons que vous vous joindrez à nous.

Dans l'attente, nous continuerons à avancer à grands pas vers l'atteinte de nos objectifs en collaboration avec nos employés, nos fournisseurs, nos partenaires et nos investisseurs.

Marc Bédard
Président-fondateur

Stratégie ESG

En 2022, nous avons élaboré notre première stratégie ESG pour nous aider à aborder les sujets les plus importants pour Lion, nos employés, nos communautés, nos clients, nos fournisseurs, nos investisseurs et nos partenaires. La stratégie énonce nos objectifs pour aborder ces sujets et est conçue pour mettre en place une approche de base de l'ESG.

Mot du
Président-fondateur



Climat

- **OBJECTIF 1:**
Réduire les émissions de gaz à effet de serre
Nous mettons en œuvre des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Innovation au niveau des produits

- **OBJECTIF 2.1:**
Un cycle de vie écologiquement efficace
Nous innovons, recherchons de nouvelles technologies et améliorons continuellement la conception de nos produits tout au long de leur cycle de vie.
- **OBJECTIF 2.2:**
Approvisionnement responsable
Nous nous procurons des matériaux à faible teneur en carbone dans la mesure du possible et gérons les risques et les opportunités ESG tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.
- **OBJECTIF 2.3:**
Conception de véhicules sécuritaires
Nous concevons nos véhicules avec les caractéristiques de sûreté et de santé les plus strictes afin de protéger les conducteurs, les passagers et les autres usagers de la route.



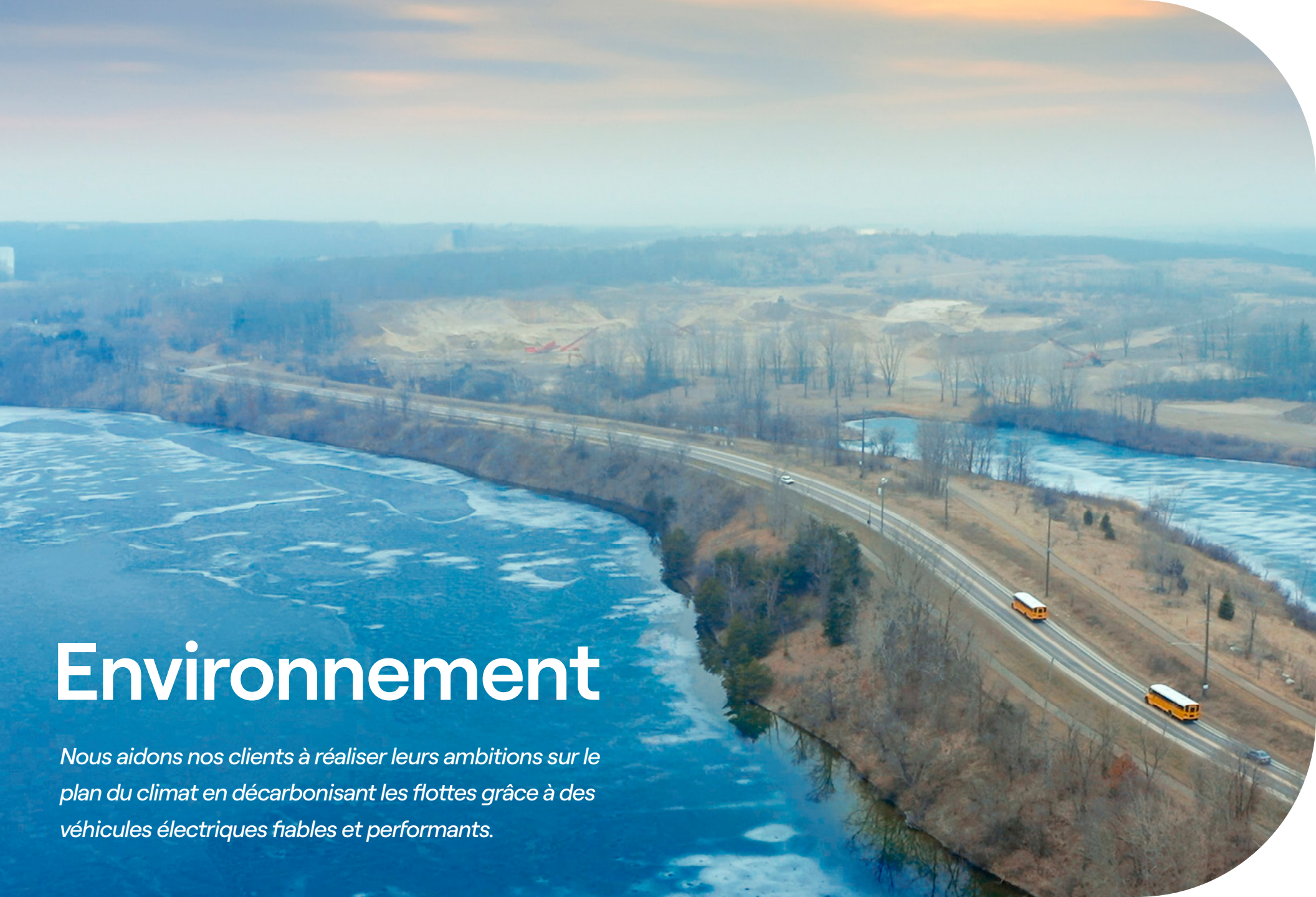
- **OBJECTIF 3.1:**
Un environnement de travail sain et équitable
Nous créons un environnement de travail sain et sécuritaire pour l'ensemble des employés, des sous-traitants, des clients et des visiteurs, et nous favorisons une culture de travail ouverte à tous, qui tient compte de la diversité des points de vue.
- **OBJECTIF 3.2:**
Leadership de l'industrie
Nous informons les parties prenantes des avantages des véhicules électriques et nous nous engageons auprès de l'industrie et des autorités de réglementation pour favoriser l'électrification propre du secteur des transports.



- **OBJECTIF 4.1:**
Qualifications du conseil d'administration
Nous sommes guidés par un conseil d'administration expérimenté et diversifié.
- **OBJECTIF 4.2:**
Éthique et valeurs
Nous adoptons des normes éthiques élevées et appliquons nos valeurs dans toutes les facettes de notre travail.
- **OBJECTIF 4.3:**
Cybersécurité
Nous protégeons la confidentialité des données de nos employés, de nos investisseurs, de nos clients, de nos fournisseurs et de nos sous-traitants contre les cybermenaces.



Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ICI](#) pour télécharger notre Politique ESG.



Environnement

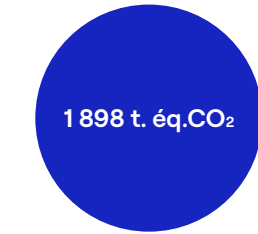
Nous aidons nos clients à réaliser leurs ambitions sur le plan du climat en décarbonisant les flottes grâce à des véhicules électriques fiables et performants.

Environnement

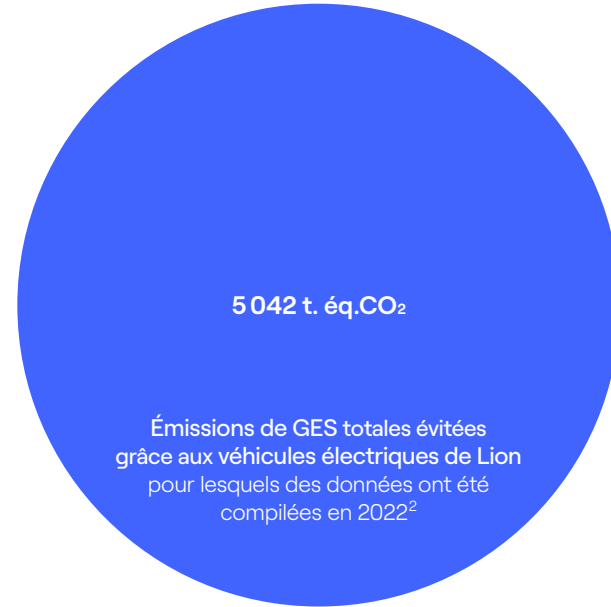
Émissions de GES

Émissions de GES évitées en 2022



- Les émissions de GES évitées en 2022, pour lesquelles des données ont été compilées par le biais de LionBeat (le système téléométrique conçu pour nos véhicules électriques), ont été quantifiées en collaboration avec Tetra Tech à partir du nombre de kilomètres parcourus par des camions et autobus Lion, en supposant que ces véhicules remplaçaient des véhicules à carburant diesel standards d'une catégorie similaire.
- Bien que les camions et autobus de Lion ne génèrent pas d'émissions par le tuyau d'échappement, des émissions indirectes de GES sont néanmoins issues de l'exploitation, de la fabrication et de la recharge. Elles ont été prises en compte dans le calcul des émissions évitées. Notons que les émissions générées par la recharge varient en fonction de l'intensité carbonique du réseau électrique local, c'est-à-dire selon que le réseau est alimenté par des sources renouvelables ou des combustibles fossiles.
- En 2022, 63 camions électriques Lion et 698 autobus Lion, à partir desquels des données ont été compilées, ont permis d'éviter 5 042 tonnes d'équivalent CO₂ («t. éq. CO₂») en émissions de GES sur les routes du Canada et des États-Unis.



Émissions de GES totales issues des activités de Lion en 2022¹



Total des émissions de GES évitées en 2022 par les véhicules électriques Lion sur la route

	Nombre de véhicules électriques de Lion	Réduction totale en t. éq. CO ₂ pour les véhicules dont des données ont été compilées
 LION6 et LION8	63	251
 LIONC	698	4 791
TOTAL	761	5 042

¹ Voir la page 7 pour en savoir plus sur les GES issus de nos activités en 2020 et 2021.

² Estimation calculée en utilisant l'approche normalisée de la norme ISO 14064-2 : 2019 (Spécifications avec conseils au niveau du projet pour la quantification, la surveillance et la déclaration des réductions d'émissions de gaz à effet de serre ou des améliorations de l'élimination) et en comparant (1) les émissions générées par la fabrication, la production et la distribution d'énergie et la combustion des véhicules Lion6, Lion8 et LionC (à l'exclusion des émissions générées par l'entretien des véhicules et le recyclage des batteries usagées en fin de vie), et (2) les émissions générées par la fabrication et la combustion de véhicules diesel conventionnels d'une catégorie de véhicules similaire (à l'exclusion des émissions générées par l'entretien des véhicules et la fin de vie des véhicules).

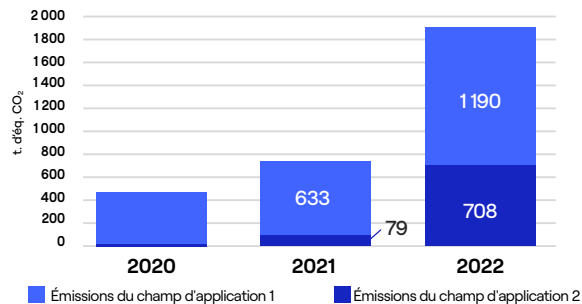
Émissions de GES

Émissions des champs d'application 1 et 2

Pour maximiser notre contribution à la lutte contre les changements climatiques, nous avons confié à Quinn+Partners le mandat de nous aider à mesurer les émissions de GES des champs d'application 1 et 2³ associées à nos activités et à nos installations manufacturières, à nos entrepôts, à nos bureaux et à nos parcs de véhicules⁴. Nos émissions de GES absolues se chiffraient à 1 898 t. d'éq. CO₂ en 2022 et à 712 t. d'éq. CO₂ en 2021.

Nos émissions de GES des champs d'application 1 et 2 ont suivi la croissance de notre production. Ainsi, l'augmentation au cours du dernier exercice est attribuable à la mise en service, en 2022, de notre usine à Joliet (Illinois) et de celle de Mirabel (Québec), ainsi qu'à l'accélération continue des activités de fabrication à Saint-Jérôme (Québec).

Intensité des émissions de GES produites par nos opérations 2020–2022

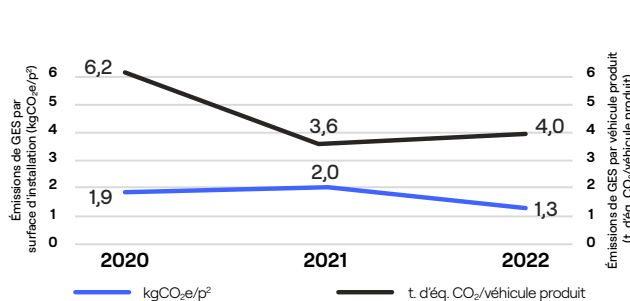


La principale source de nos émissions est la consommation de gaz naturel et d'électricité par nos usines.

L'électricité consommée pour les activités canadiennes de Lion provient principalement de sources renouvelables, ce qui se traduit par de faibles émissions de GES. Par contre, les activités américaines tirent leur électricité de réseaux à fortes émissions. L'augmentation des activités dans nos installations américaines, au cours du dernier exercice, a entraîné une augmentation des émissions issues de la consommation d'électricité. Bien que l'intensité en GES globale par pied carré à nos usines ait diminué au cours du dernier exercice, nous nous attendons à une augmentation de celle-ci dans la foulée de l'accélération de notre production.

Quinn+Partners a aussi calculé l'intensité en GES par véhicule produit, qui a chuté d'environ 6,2 t. d'éq. CO₂ en 2020 à 3,6 t. d'éq. CO₂ en 2021. En 2022, elle est remontée à 4,0 t. d'éq. CO₂ par véhicule en raison de la mise

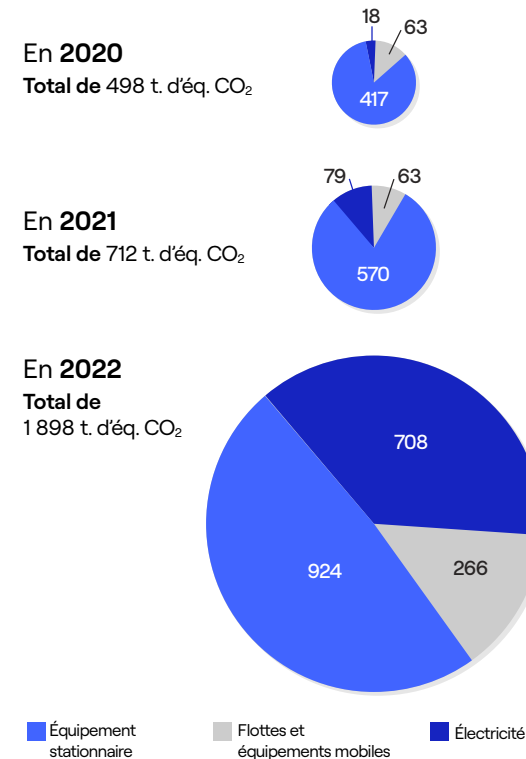
Représentation de l'intensité en GES des champs d'application 1 et 2*



* Superficie pondérée en fonction du temps pour les usines en activité depuis moins d'un an.

en service des nouvelles usines. Nous nous attendons à une diminution de l'intensité en GES au fur et à mesure que la production de véhicules s'accélère.

Émissions de GES des champs d'application 1 et 2 par source en t. d'éq. CO₂



³ Les émissions de champ 1 sont des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées. Les émissions de champ 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée.

⁴ Le contrôle opérationnel de l'inventaire des GES de Lion a été effectué conformément à la Norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des GES et à la méthode du protocole fondée sur l'emplacement pour l'achat d'électricité. Les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), de méthane (CH₄) et d'oxyde nitreux (N₂O) sont intégrées aux unités d'équivalents de CO₂ (éq. CO₂) en fonction du potentiel de réchauffement planétaire établi dans le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Les émissions sont calculées à partir de facteurs et conversions fournis par le gouvernement du Canada et par l'Agence américaine de protection de l'environnement.



Émissions du champ d'application 3

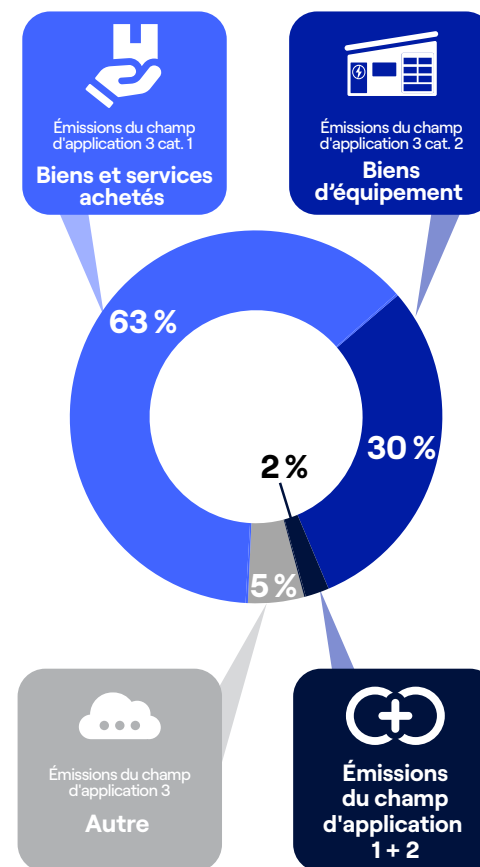
Nous n'ignorons pas que pour maximiser la réduction des GES attribuable à nos véhicules électriques, il nous faut avoir une visibilité sur les émissions du champ d'application 3⁵ générées tout au long du cycle de vie des véhicules. À cette fin, Quinn+Partners nous a aidés à identifier les grandes sources d'émissions du champ d'application 3 en amont et en aval de nos activités. L'analyse a porté sur 15 catégories du champ d'application 3 définies dans la norme du Protocole des GES sur la chaîne de valeur des entreprises (champ d'application 3)⁶.

L'analyse montre que nos émissions du champ d'application 3 comptent pour 97 % des émissions générées sur l'ensemble du cycle de vie, ce qui est courant pour les entreprises manufacturières. Voici nos principales catégories du champ d'application 3 :

- Biens et services achetés (catégorie 1) – matériaux et fabrication de composants et batteries ;
- Biens d'équipement (catégorie 2) – construction d'usines et de chaînes de production.

Nous prévoyons que les émissions liées aux biens d'équipement réduiront quand nous ralentirons le développement, l'installation d'équipement ou l'agrandissement des installations actuelles.

Émissions de Lion par catégorie du champ d'application 3



⁵ Les émissions de champ d'application 3 sont toutes des émissions indirectes (non incluses dans le champ d'application 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise, y compris les émissions en amont et en aval.

⁶ <https://ghgprotocol.org/standards/scope-3-standard>

Émissions de GES

Consommation d'énergie et gestion de l'énergie

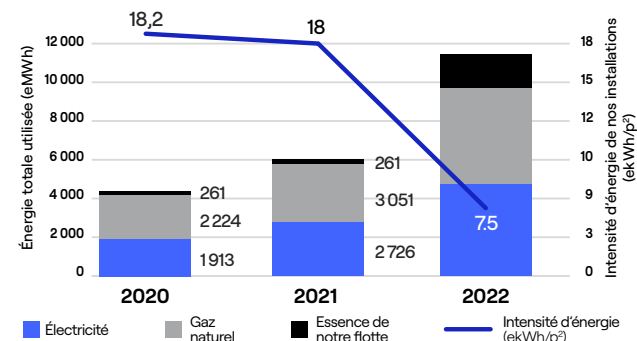
L'énergie (électricité, gaz naturel et carburants) est un intrant important pour nos procédés manufacturiers. Nous savons qu'il est important d'utiliser les ressources efficacement et nous nous efforçons d'utiliser des sources d'énergie propres et fiables.

Actions en 2022

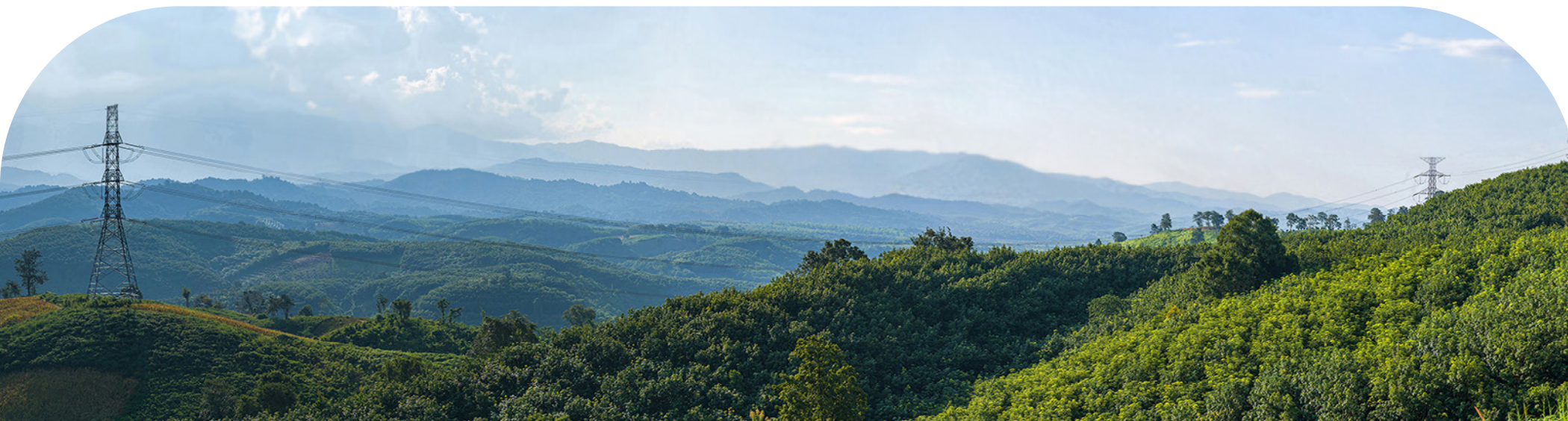
Nous avons calculé la quantité d'énergie utilisée dans le cadre de nos activités. Notre consommation totale se situait autour de 10 800 équivalents kilowattheures (ekWh) en 2022, comparativement à 6 000 ekWh

en 2021. Bien que l'électricité et le gaz naturel représentent à peu près la même quantité d'énergie consommée pour les deux dernières années, notre consommation d'électricité génère moins d'émissions grâce à nos installations au Québec où le réseau est alimenté par l'hydroélectricité, une source d'énergie renouvelable. La part des émissions attribuable à notre consommation d'électricité augmente à mesure que notre usine aux États-Unis est mise en opération et que la production s'accélère. Notre usine de batteries, située au Québec et alimentée par des sources d'énergies renouvelables, devrait avoir un impact positif sur nos émissions au fur et à mesure que sa production augmente. L'intensité énergétique par pied carré est quant à elle passée de 18,2 ekWh en 2021 à 7,5 ekWh en 2022, les nouvelles installations à Joliet ayant fait largement augmenter la superficie totale liée à notre consommation d'énergie.

Total annuel de consommation d'énergie



Environnement



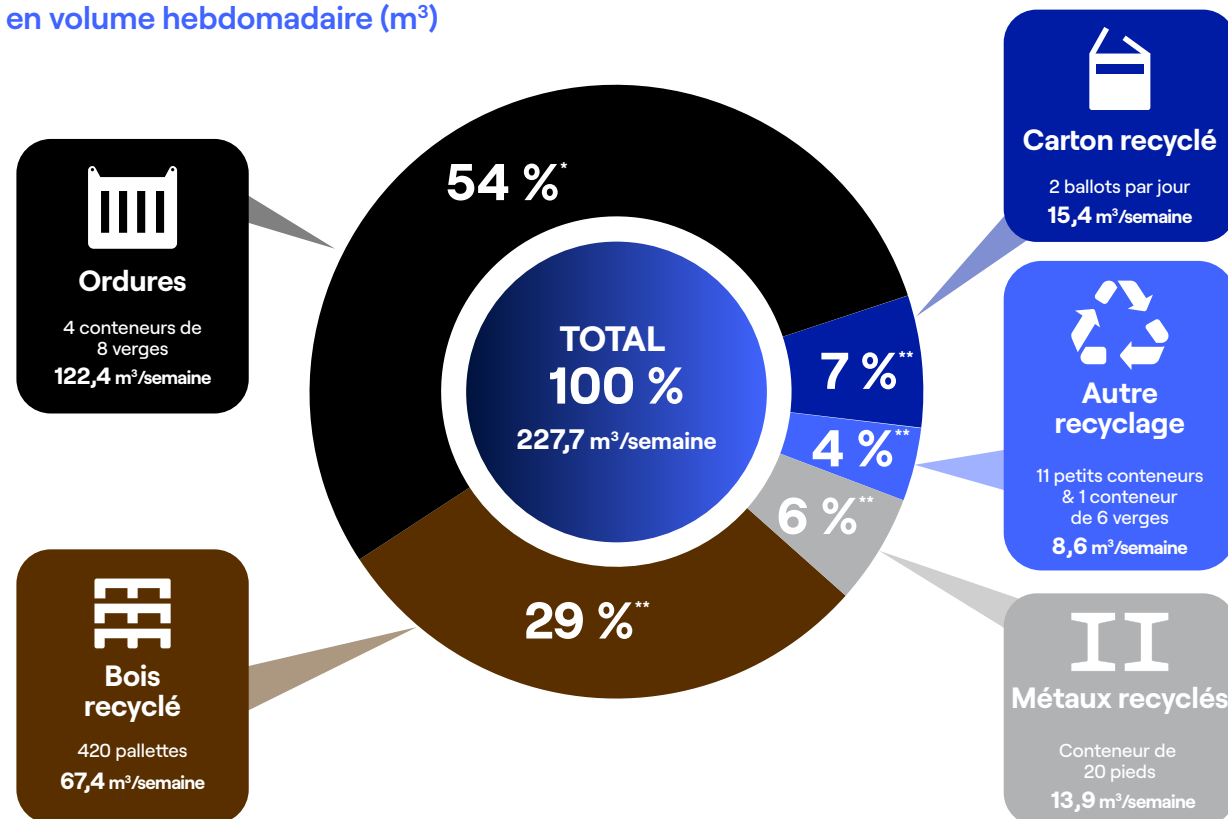
Gestion des déchets et du recyclage

La gestion des déchets joue un rôle central dans la promotion des principes environnementaux, qui sont devenus essentiels pour les pratiques durables des entreprises. Une bonne gestion des déchets permet aux entreprises de minimiser leur empreinte écologique, de préserver les ressources et de protéger les écosystèmes locaux. La gestion de la production et de l'élimination des déchets permet non seulement de réduire la pollution de l'environnement, mais elle témoigne également d'un engagement en faveur de la responsabilité sociale en préservant la santé et le bien-être des communautés. Une gestion efficace des déchets démontre l'engagement d'une entreprise à mener des opérations responsables, en aidant à établir la confiance entre les parties prenantes et en contribuant à un avenir plus vert et plus durable.

En 2022, nous avons nommé une spécialiste de l'environnement, dont le rôle est de mettre en œuvre et de superviser les initiatives de gestion des déchets. Suite à ses recommandations, nous avons amélioré nos pratiques de gestion des déchets en mettant en œuvre des initiatives de recyclage à notre usine de Saint-Jérôme, en optimisant nos habitudes de dépôt dans les décharges et en améliorant nos processus et nos communications en matière de gestion des déchets.


À l'avenir, nous fixerons des objectifs et des cibles spécifiques pour chacune des catégories de nos déchets.

Données sur la gestion des déchets et le recyclage en volume hebdomadaire (m³)



* Déchets mis en décharge

** Déchet recyclés



LIONC

SORTIE DE SECOURS

Social

Nous croyons fermement que l'électrification des transports est un puissant vecteur d'amélioration de la société, de l'environnement et, surtout, de la qualité de vie. Ensemble, nous faisons avancer les choses.

Social



Employés

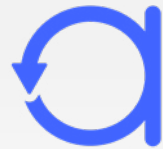
Engagement des employés, bien-être et culture

Chez Lion, nous pensons que les personnes créatives, passionnées et authentiques sont à l'origine de toute innovation. Les meilleures idées prennent vie lorsque nous travaillons ensemble. En 2022, nous avons entrepris un exercice visant à aligner nos valeurs sur notre culture et notre mission, dont les résultats ont été récemment partagés avec les employés et seront mis en œuvre tout au long de l'année 2023.

Notre objectif est de créer un environnement de travail stimulant, créatif, respectueux, sécuritaire, collaboratif, valorisant et enrichissant, dont nous serons tous fiers.

Nos valeurs

Nous **respirons l'air** Lion



Agilité

S'amuser tout en sortant des sentiers battus.



Intensité

Animés par notre passion, propulsés par notre énergie brute.



Respect

Tout le monde est égal, tout le monde est important.

Plus concrètement, nous nous engageons à créer une culture inclusive et diversifiée qui respecte et maximise les contributions des diverses expériences que nos employés apportent à Lion, dans l'intérêt de nos clients, de nos employés, de nos actionnaires et de la société dans son ensemble.

Notre culture, définie par le slogan "Nous respirons l'air Lion", est basée sur les valeurs "Agilité", "Intensité" et "Respect", autant d'attributs incarnés par nos employés dans leurs activités quotidiennes.

LION Célébration de notre 1000^e employé

En 2022, nous avons franchi un seuil en embauchant notre 1000^e employé et nous l'avons célébré en partageant une vidéo qui montre ce que les membres de la famille Lion aiment le plus dans leur travail et ce qui les enthousiasme quant à l'avenir.

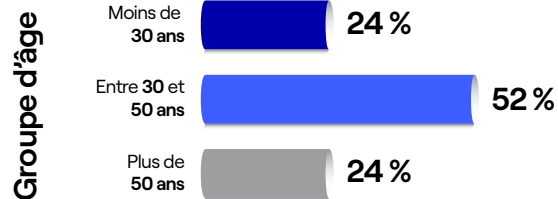
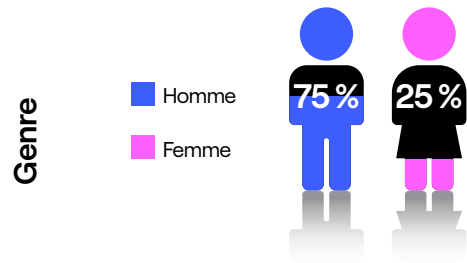
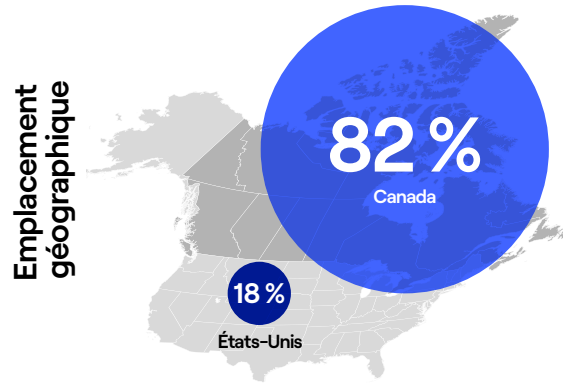


Social

Employés

Données relatives aux employés

(au mois de janvier 2023)

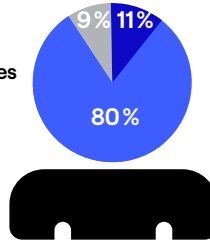


Résultats du sondage sur l'équité mené auprès du personnel

(Taux de réponse de 50 % des employés de bureau qui ont participé au sondage)

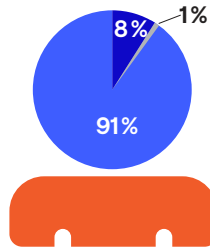
Personnes racialisées/ Minorités visibles

- Non
- Oui
- Préfère ne pas répondre



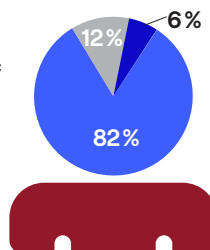
Premières Nations

- Non
- Oui
- Préfère ne pas répondre



Personnes avec un handicap

- Non
- Oui
- Préfère ne pas répondre



Social

Santé et sécurité

En tant que concepteur, fabricant et distributeur de véhicules, nous prenons au sérieux la sécurité de notre personnel. C'est pourquoi nous misons sur des communications régulières et des formations obligatoires s'adressant surtout à la main-d'œuvre manufacturière.

Nous promovons et maintenons un lieu de travail sain et sûr pour tous nos employés, sous-traitants et visiteurs.

Nous tenons à jour tous les permis de travail et suivons avec diligence les accidents et incidents survenant sur le lieu de travail. Enfin, nous fournissons des procédures à suivre en cas d'incident ou d'accident sur le lieu de travail.

Nous gardons une trace de tous les produits chimiques stockés, utilisés et éliminés, et nous inspectons régulièrement toutes les grues et les nacelles.

Nous surveillons les signes de problèmes musculo-squelettiques chez nos assembleurs de production qui pourraient potentiellement être liés à leurs activités professionnelles. Notre objectif est de reconnaître les sources potentielles de douleur ou d'inconfort liées au travail, afin d'améliorer l'environnement de travail dans son ensemble.



Santé et sécurité : les statistiques



5,76

Taux d'incidents à déclaration obligatoire.*



29

Accidents évités de justesse.**



100 %

d'employés embauchés dans nos usines de fabrication en 2022 ont suivi la formation sur la santé et sécurité au travail.

* Nombre d'incidents déclarés pour 100 travailleurs à temps plein au cours d'une année.

** Danger potentiel ou incident dans lequel aucun bien n'a été endommagé et aucune blessure corporelle n'a été subie, mais où, avec un léger changement de temps ou de position, des dommages ou des blessures auraient facilement pu se produire.

Social



Gouvernance

Notre conseil d'administration et notre équipe de direction chevronnés sont idéalement préparés pour traiter des questions ESG.



Composition et compétences du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Lion (le « Conseil ») est responsable du suivi de la mise en œuvre des procédures et des initiatives relatives aux questions ESG. En 2022, le Conseil a abordé des sujets tels que les réglementations en matière de divulgation obligatoire et les tendances en matière d'émissions nettes zéro.

Le Conseil supervise les questions ESG, avec l'appui du comité interfonctionnel de mise en candidature et de gouvernance.

Gouvernance



De gauche à droite :
Ann L. Payne, Marc Bédard, Pierre-Olivier Perras, Pierre Larochelle,
Michel Ringuet, Sheila C. Bair, Dane L. Parker, Lorenzo Roccia

À gauche : Latasha Akoma et Pierre Wilkie

POUR EN SAVOIR PLUS sur les compétences
du conseil d'administration, consultez la
[Circulaire de sollicitation de procurations
de la direction 2022.](#)



ESG et gestion des risques

Notre président-fondateur, assisté par notre vice-présidente des relations avec les investisseurs et du développement durable, supervise la mise en œuvre de la stratégie ESG de Lion dans l'ensemble de l'organisation.

À long terme, notre objectif est d'intégrer les critères ESG à nos activités d'approvisionnement afin d'identifier et de gérer les risques et les opportunités, de construire des chaînes d'approvisionnement résistantes aux changements climatiques et aux perturbations sociales, et de motiver nos fournisseurs à nous aider à atteindre nos objectifs ESG.

La responsabilité de rendre compte du développement durable et de la lutte aux changements climatiques est déléguée à la vice-présidente des relations avec les investisseurs et du développement durable, qui interagit régulièrement avec le Conseil et fournit des mises à jour trimestrielles sur les initiatives ESG.

Gouvernance



Annexes

- *Index des normes*
- *Mise en garde concernant les déclarations prospectives*

Index des normes : Norme automobile du SASB

Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs à la durabilité

Sujet	Mesure comptable	Code	Information
Sécurité des produits	Pourcentage de modèles de véhicules évalués par des programmes NCAP ayant reçu une note de sécurité globale de 5 étoiles, par régions	TR-AU-250a.1	Sans objet
	Nombre de plaintes relatives à des défauts liés à la sécurité, pourcentage de plaintes faisant l'objet d'une enquête	TR-AU-250a.2	0
	Nombre de véhicules rappelés	TR-AU-250a.3	Rappel de Transports Canada – Lion Électrique NHTSA Safety Issues and Recalls
Pratiques en matière d'emploi	Pourcentage de la main-d'œuvre active couverte par une convention collective	TR-AU-310a.1	0 %
	(1) Nombre d'arrêts de travail et (2) total de jours chômés	TR-AU-310a.2	(1) 0 (2) 0
Économie de carburant et émissions pendant la phase d'utilisation	Économie de carburant moyenne de la flotte passagers pondérée en fonction des ventes, par régions	TR-AU-410a.1	Efficacité énergétique (kWh/km) Canada : 0,83 États-Unis : 0,84 Efficacité carbonique (g éq. CO ₂ /km) Canada : 2,1 États-Unis : 280,8
	Nombre de (1) véhicules zéro émission (VZÉ), de (2) véhicules hybrides et de (3) véhicules hybrides rechargeables vendus	TR-AU-410a.2	(1) 196 unités en 2021 et 519 unités en 2022 (2) 0 (3) 0
	Discussion sur les stratégies pour la gestion de l'économie de carburant de la flotte et des risques et possibilités d'émissions	TR-AU-410a.3	Non divulgué
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associés à l'utilisation de matériaux critiques	TR-AU-440a.1	Non divulgué
Efficacité des matériaux et recyclage	Quantité totale de déchets générés par la fabrication, pourcentage de déchets recyclés	TR-AU-440b.1	Quantité totale de déchets générés (en tonnes métriques) : 1 001,81 Pourcentage recyclé : 46 %
	Poids des matériaux en fin de vie récupérés, pourcentage recyclé	TR-AU-440b.2	Sans objet
	Recyclabilité moyenne des véhicules vendus	TR-AU-440b.3	En 2022, une partie importante des matériaux utilisés pour fabriquer nos véhicules étaient recyclables

Mesures de l'activité

Mesure de l'activité	Code	Information
Nombre de véhicules fabriqués	TR-AU-000.A	Non divulgué
Nombre de véhicules vendus	TR-AU-000.B	196 unités en 2021 et 519 unités en 2022

Annexes

Index des normes :

Norme Machines et produits industriels du SASB

Mesures comptables et sujets de divulgation relatifs à la durabilité

Sujet	Mesure comptable	Code	Information
Gestion de l'énergie	(1) Énergie totale consommée, (2) Pourcentage d'électricité du réseau, (3) Pourcentage d'énergie renouvelable	RT-IG-130a.1	Environnement – Émissions de GES – Consommation d'énergie et gestion de l'énergie
Santé et sécurité des employés	(1) Taux d'incidents à déclaration obligatoire (TRIR), (2) Taux d'accidents mortels et (3) Taux de fréquence des accidents évités de justesse (NMFR)	RT-IG-320a.1	Social – Santé et sécurité
Économie de carburant et émissions pendant la phase d'utilisation	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les véhicules utilitaires moyens et lourds	RT-IG-410a.1	Voir l'indicateur TR-AU-410a.1 dans le tableau de la norme Automobile
	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les équipements non routiers	RT-IG-410a.2	Sans objet
	Rendement énergétique de la flotte, pondéré en fonction des ventes, pour les générateurs stationnaires	RT-IG-410a.3	Sans objet
	Émissions pondérées en fonction des ventes : (1) d'oxydes d'azote (NOx) et (2) de particules en suspension (PM) pour : (a) les moteurs diesel marins, (b) les moteurs diesel de locomotive, (c) les moteurs routiers moyens et lourds et (d) les autres moteurs diesel non routiers	RT-IG-410a.4	Sans objet
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associés à l'utilisation de matériaux critiques	RT-IG-440a.1	Non divulgué
Conception et services de seconde transformation	Recettes des produits remanufacturés et des services de seconde transformation	RT-IG-440b.1	Sans objet

Mesures de l'activité

Mesure de l'activité	Code	Information
Nombre d'unités produites par catégories de produits	RT-IG-000.A	Non divulgué
Nombre d'employés	RT-IG-000.B	Mot du Président-fondateur

Annexes

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

- Ce rapport contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Dans le présent rapport, les énoncés qui ne sont pas des faits historiques, notamment des énoncés relatifs aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des énoncés prospectifs et devraient être évalués comme tels.

- Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui néoncent pas des faits historiques, même si tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et la capacité de la Société à le convertir en ventes réelles, la capacité de production prévue des usines de fabrication de la Société, les dépenses d'investissement qui devraient être engagées dans le cadre de son projet d'usine de fabrication aux États-Unis et de son projet d'usine de batteries et de centre d'innovation au Québec, l'approvisionnement en cellules de batteries au lithium-ion, le projet d'usine de fabrication de la Société aux États-Unis et le projet d'usine de batteries et de centre d'innovation de la Société au Québec, la croissance future de la Société et sa stratégie à long terme, les procédures judiciaires en cours avec l'un de ses fournisseurs et sa société mère, la gamme de produits prévue et le lancement et la production commerciale de certaines plateformes et de certains modèles. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de conserver et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, et d'y accroître avec succès et en temps voulu la cadence de production, que Lion ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de demandes faites par la Société et/ou ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations et que Lion sera

en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis, s'il y a lieu au cours des périodes à venir, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion et aux montants nécessaires. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

- De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique ou juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences des incertitudes actuelles relatives à l'inflation et aux taux d'intérêt; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les étapes et les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute incapacité à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique; l'indisponibilité, la réduction, l'application discriminatoire, le retard de traitement ou l'élimination de programmes gouvernementaux, de subventions ou d'incitations économiques en raison de changements de politique, de réglementations gouvernementales ou autres; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; toute retombée négative du conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine, qui continue d'affecter les marchés économiques et financiers mondiaux et d'exacerber les défis économiques actuels; toute fluctuation défavorable et la volatilité de la disponibilité ou du prix des matières premières contenues dans les composants nécessaires à la fabrication des produits de la Société, y compris les cellules et les modules de batteries et les blocs-batteries; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée par ou contre la Société de temps à autre, y compris les procédures judiciaires en cours avec Romeo Systems, Inc. et sa société mère; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par la Société au fil du temps; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; les pénuries de main-d'œuvre (notamment en raison du départ d'employés, d'une rotation du personnel et de demandes de salaires plus élevés) qui peuvent obliger la Société à fonctionner à une capacité réduite, à réduire sa production et ses niveaux de livraison ou à revoir à la baisse ses plans de croissance, et qui pourrait poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité à répondre aux attentes des clients de la Société

quant aux produits, spécifications et services; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; toute incapacité à réduire les coûts d'approvisionnement de la Société au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; tout événement ou circonstance se traduisant par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, notamment l'indisponibilité, la réduction, le retard de traitement ou l'élimination de programmes gouvernementaux, de subventions ou d'incitations économiques; toute incapacité à mobiliser des fonds supplémentaires afin de répondre à ses besoins en capitaux et poursuivre sa stratégie de croissance au moment et en quantité nécessaires; toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires.

- Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021. Nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de Lion, qui ne peut ni les contrôler ni les prévoir. Tous les énoncés prospectifs imputables à la Société ou à des personnes agissant en son nom sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les avertissements contenus et les facteurs de risque dont il est question dans le rapport de gestion de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »).

- Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Annexes